

CERTIFICAT D'HOMOLOGATION

pour vélo à assistance électrique

En qualité de distributeur du vae
selon appellation commerciale :

VELOWATT Smallville 8
également connu sous
sa référence industrielle TDN-15Z

**nous attestons de ce que ce modèle
satisfait pleinement aux exigences techniques et de sécurité
permettant une mise en circulation du véhicule sur voie
publique et que conformément à la réglementation en vigueur,
au sens de la directive européenne N° 2002/24/CE du 18 mars
2002 : c'est un cycle à pédalage assisté, équipé d'un moteur
auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue
maximale de 0,25 Kilowatt dont l'alimentation est réduite
progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule
atteint une vitesse de 25 Km/h, ou plus tôt , si le cycliste arrête
de pédaler.**

Pour valider les réglementations en vigueur, ce vae a notamment
satisfait aux tests suivants :

NF-EN-14764 certificat de conformité selon rapport d'essais N°
RP06105/P08255/4A du 27/11/2009

NF-EN-15194 certificat de conformité selon rapport d'essais N°
RQ11088/Q11290-2/1 du 10/12/2009

le tout émis par : les Laboratoires Pourquery

Un ensemble de tests de compatibilité électromagnétique selon
certificat N° SHEMA09090110102 établi le 19/10/2009 par : les
Laboratoires SGS

Fait le 1° octobre 2010 à Houilles pour valoir ce que de droit par : sarl ACMDVE
20 rue de la Marne 78800 Houilles www.cyclowatt.com